



Chers parents,

Le Ministère de la Famille demande, pour toute place attribuée en installation, après le **1er septembre 2018**, une version papier de la lettre de confirmation d'inscription à La Place 0-5.

Celle-ci doit être ajoutée au dossier de votre enfant et peut être demandée par le ministère lors de vérifications.

Ce document est disponible en tout temps dans votre dossier sur la Place 0-5 ans (<https://www.laplace0-5.com/>).

Vous devez vous connecter à votre compte parent, cliquez sur le dossier de l'enfant, cliquez ensuite sur la pièce jointe (image de trombone) « confirmation d'inscription » qui se situe au-dessus de l'onglet dossier. Vous devez ensuite faire imprimer la lettre et le rapporter à votre milieu de garde.

Merci de bien vouloir effectuer cette démarche dans les meilleurs délais,

Bonne journée,

Karine Descôteaux-Fortin  
Directrice générale